

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÉSOLUTION CA09 20 0228**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté la résolution suivante :

CA09 20 0228 Résolution visant à autoriser la construction d'un écocentre sur le lot 1 449 425 localisé au sud de la rue Saint-Patrick, entre les rues Senkus et Léger.

Cette résolution peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Cette résolution entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 9 avril 2009.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT
RESOLUTION NO. CA09 20 0228**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted the following resolution:

CA09 20 0228 Resolution in order to allow for the construction of an Eco-Centre on lot 1 449 425 located on the south side of rue Saint-Patrick, between rue Senkus and rue Léger.

This resolution may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This resolution takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on April 9, 2009.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

